

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 /04/2018

- **Achat du restaurant**

Monsieur le Maire fait part aux membres de l'assemblée que le dernier Restaurant Bar de la commune est fermé depuis plus de six mois ; il précise que l'immeuble et le fonds de commerce sont en vente. Monsieur le maire propose aux membres de l'assemblée d'acquérir l'immeuble et le fonds de commerce afin de préserver l'attractivité de notre bourg et de créer une dynamique commerciale. Ce restaurant bar pourra être mis en exploitation. Pour cela un appel à candidature devra être publié dans un journal d'annonces légales. Après discussion l'assemblée à l'unanimité ; décide d'acquérir l'immeuble pour 62 000 € parcelle AM 62, le fonds de commerce y compris la licence IV pour 19 000 € ; précise que Me Hemery est chargé de rédiger l'acte ; autorise Mr le maire à signer les documents à venir concernant cette affaire ; - autorise le lancement d'un appel à candidature portant sur l'exploitation du restaurant bar.

Un budget annexe est créé ce dernier sera assujetti à la TVA.

- **Achat véhicule utilitaire**

Suite au vol de véhicule, il est indispensable d'acquérir un véhicule utilitaire ; une consultation a été faite. Après lecture des propositions reçues ; les membres du conseil décident de retenir la proposition du Garage Michaud à Dompierre sur Besbre et d'acquérir un Berlingo .

- **Vote du taux des taxes :**

Monsieur le Maire propose de ne pas modifier les taux appliqués, pour l'année 2018 à l'unanimité les membres du conseil municipal décident de maintenir les taux suivants :

taxe habitation : 7,51%  
taxe foncière bâti : 10,08%  
taxe foncière non bâti : 18,47%

- **Vote taux de taxe d'assainissement**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'il est possible de modifier le taux de la taxe d'assainissement après discussion l'assemblée décide de maintenir les taux appliqués depuis 2017 à 1.30 € HT le m<sup>3</sup>, la participation pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif à 700 € TTC et l'abonnement pour chaque maison raccordée au réseau collectif à 35 € TTC.

- **Vote des budgets 2018**

Les membres du conseil municipal ont voté à l'unanimité les budgets pour l'année 2018 et affecté les résultats comme suit :

- **Espace commercial**

Affectation des résultats :

Excédent en fonctionnement : 115€, affecté au compte 002

Excédent investissement : 34 045 €, affecté au compte 001

Le budget s'équilibre en fonctionnement à 10 098€ et en investissement à 43 743€.

- **Assainissement**

Affectation des résultats :

Excédent fonctionnement : 13 680€, affecté au compte 002

Excédent investissement : 175 487 €, affecté au compte 001

Le budget est voté en équilibre en fonctionnement à 140 946 € et en déséquilibre en investissement les recettes pour 235 015 € et les dépenses pour 78 701 €.

- **Restaurant**

Le budget est voté en équilibre à 3 000 € en fonction et à 94 000 € en investissement.

- **Commune**

Affectation des résultats :

Excédent Fonctionnement : 002 2 678 906 € affecté au compte 002 pour 2 349 813 € et au compte 1068 pour 329 094 €

Excédent Investissement : 001 865 327€, affecté au compte 001

Le budget s'équilibre en fonctionnement à 3 339 062 € et en investissement à 1 918 670 €.

- **Affaires diverses**

Les membres du conseil municipal décident de ne pas donner suite à la proposition faite pour installation d'un système d'alarme sur le bâtiment rue la gare.

Les membres du conseil municipal autorisent monsieur le maire à négocier l'achat de deux parcelles situées au centre bourg pour d'éventuelle nouvelle construction.

Réunion concernant l'organisation du marché des producteurs de pays aura lieu en mairie le mercredi 18 à 18h en mairie.

Prochaine réunion du conseil municipal le 17 mai à 20h30.